



Visite de la base aérienne de Cognac

publié le 29/03/2012

Dans le cadre de l'enseignement de l'éducation civique et citoyenne, les élèves de 3ème iront toute la journée du 12 avril 2012 à la base aérienne de Cognac. Cette sortie illustrera d'une part le contenu du programme de 3ème concernant l'enseignement de défense, et d'autre part représentera la 1ère étape du parcours de citoyenneté.

Pour rappel, le parcours de citoyenneté se déroule en 3 étapes. La 1ère se situe en 3ème avec l'enseignement de défense, la 2ème étape prend la forme du recensement obligatoire pour les garçons et filles de nationalité française à l'âge de 16 ans. La 3ème étape est, depuis janvier 2011, la participation de tous les jeunes de 17 et 18 ans à la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD). En effet, sans cette participation à la JDC, le jeune ne peut s'inscrire aux examens soumis au contrôle de l'Etat, notamment le baccalauréat, le permis de conduire ou par exemple pour entrer dans la fonction publique.

Le départ est prévu à 8H30 ; le retour à 16H25. Le repas sera pris à la base aérienne.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.